



CHARTE D'ADHÉSION



La charte d'adhésion au **Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)** a été instaurée pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle permet de clarifier les engagements et les responsabilités de chaque membre. En adhérant à cette charte, **chaque adhérent s'engage à respecter les valeurs et les principes qui guident nos actions et nos projets**. Cela favorise une cohésion et une synergie au sein du Gérontopôle, essentielle pour atteindre nos objectifs communs.

Ensuite, la charte sert à garantir la qualité des services et des activités proposés. Elle **définit les standards et les bonnes pratiques que chaque membre doit suivre**, assurant ainsi un haut niveau de professionnalisme et d'éthique. Cela renforce la confiance entre les différents acteurs et les bénéficiaires de nos actions.

Enfin, la charte d'adhésion **permet de formaliser et de structurer notre réseau**. Elle constitue un document de référence qui **guide nos interactions et nos collaborations, facilitant ainsi une gouvernance transparente et efficace**. En adhérant à cette charte, chaque adhérent manifeste son engagement à contribuer activement au développement et à la promotion de la santé et du bien-être des personnes âgées dans notre région.

La **bonne prise en compte de la charte d'adhésion du Gérontopôle AURA** est une étape importante pour assurer la cohérence, la qualité et l'efficacité de notre réseau, au bénéfice de tous les acteurs et des populations que nous servons.

POURQUOI ADHÉRER AU GÉRONTOPÔLE AURA ?

Adhérer au GÉrontopôle Auvergne-Rhône-Alpes permet de rejoindre un réseau dynamique de professionnels et d'institutions engagés dans la gérontologie. Les membres bénéficient de ressources et d'informations actualisées, d'opportunités de collaborations pour des projets innovants, et d'une visibilité accrue. Cette adhésion renforce la crédibilité des acteurs impliqués et favorise le développement de solutions concrètes pour optimiser la qualité de vie des personnes âgées.

LES ENGAGEMENTS DU GÉRONTOPÔLE ENVERS SES ADHÉRENTS

- ✓ Donner accès à une communauté dont les membres souhaitent agir concrètement en faveur de la qualité de vie des personnes âgées
- ✓ Partager et acquérir des informations en gérontologie via les expertises pluridisciplinaires de l'équipe
- ✓ Collaborer à une dynamique d'innovation et d'émergence de projets collaboratifs
- ✓ Expérimenter et évaluer des solutions, des services, des actions innovantes
- ✓ Valoriser les actions innovantes des membres à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale
- ✓ Participer à des groupes de travail et groupes d'experts

LES ENGAGEMENTS DES ADHÉRENTS VIS-À-VIS DU GÉRONTOPOLE

- ✓ Être partie prenante des événements du GÉrontopôle AURA
- ✓ Partager de l'information sur votre activité pour enrichir les programmes communs
- ✓ Être proactif dans l'émergence et la promotion des actions et projets de la communauté du GÉrontopôle
- ✓ De respecter la confidentialité si elle est requise dans les actions menées
- ✓ D'acquitter leur cotisation annuelle
- ✓ Demander l'accord du GÉrontopôle pour l'utilisation du nom et du logo du GÉrontopôle AURA



VOS CONTACTS

Tiffany GUIRAO

Adjointe administrative du GÉrontopôle AURA

tiffany.guirao@gerontopole-aura.fr

04.77.12.07.32

David SILVA DO LAGO

Animateur réseau, chargé de projet

animation.reseau@gerontopole-aura.fr

04.77.12.07.44

